



Prêt pour les entreprises

Pourquoi emprunter une œuvre pour votre lieu de travail ? En y accrochant des œuvres vous faites évoluer votre environnement traditionnel de travail en lui donnant une ouverture artistique et culturelle et vous sensibilisez vos salariés et clients à l'art d'aujourd'hui. La présence d'une œuvre dans vos locaux permet de communiquer différemment et véhicule un message fort car il permet à l'entreprise d'afficher ses valeurs tout en améliorant le cadre de vie de ses salariés.

L'artothèque vous propose :

- > le prêt de 10 œuvres pour une période de 2 ou 3 mois à choisir parmi les 1200 de la collection.
- > un accompagnement lors des premiers accrochages.
- > la présentation des œuvres empruntées au personnel de l'entreprise dans des conditions à définir.

Tarif :

100 € pour un abonnement valable un an et la possibilité d'emprunter 10 œuvres tous les deux mois (sur rendez-vous).

Dernière mise à jour le : **17 janvier 2020**



Musée des beaux-arts de Brest

24 rue Traverse, 29200 Brest

...

Tel. : 02 98 00 87 96

musee-beaux-arts@brest-metropole.fr

[facebook.com/museebrest](https://www.facebook.com/museebrest)